



Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-FAPT

Trimestriel n° 62 - Avril 2014 - 4€

Sommaire



La grève de 1974 (suite)
pages 2 et 3

Si on gérait autrement ?
pages 4 et 5

Syndicalistes... pas voyous !
pages 6 et 7

La communication
et la Commune
page 8

Le pneumatique de 1866 à 1984
page 9

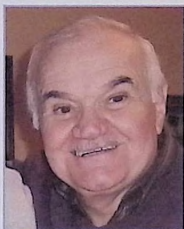
L'AG de l'HS
pages 10 à 12

Vie de l'HS
pages 13 et 16

**Institut
d'Histoire Sociale
CGT-FAPT**

Siège social : 263, rue de Paris
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00
Fax 01 48 59 25 22



Le billet

L'Histoire interrogée

L'histoire de notre pays est celle des grandes secousses sociales consécutives aux crises engendrées par le système capitaliste. L'affrontement débouche souvent sur des échéances concrétisant des avancées ou des reculs sociaux. Depuis le début de ce siècle, pour avoir un repère de date, nous sommes dans le cycle d'une offensive mondiale du capital et de ses suppôts politiques - parfois syndicaux - contre des acquis historiques relevant de la période d'après guerre.

Ne soyons ni aveugles, ni sourds, notre modèle social est sérieusement ébranlé et l'exigence d'un rassemblement de luttes unitaires sur les programmes revendicatifs de nos congrès, s'il est à l'ordre du jour, reste encore à construire. La déception de celles et ceux qui ont voté pour le changement en 2012 ne se traduit pas (pas encore ?) en riposte assez puissante et cohérente. Ajoutons à cela la crise de la démocratie représentative, comme en témoignent les velléités d'instaurer un régime xénophobe et fascisant porté par Marine Le Pen marchant avec des chaussons de velours à talons de fer. Voilà une situation qui interroge l'histoire !

N'y a-t-il pas dans le passé des moments qui ont une certaine similitude avec celui d'aujourd'hui et qu'en est-il advenu ? Nos travaux depuis 15 ans nous ont conduits à une certitude : si le passé glorieux de notre histoire sociale n'est jamais parvenu, à lui seul, à juguler les crises, il a permis d'éviter le pire, engrangé des succès revendicatifs et forgé des consciences pour ne rien lâcher au capital. Il a aussi créé le sentiment parmi les travailleurs d'avoir la possibilité, avec leur syndicat, quelle que soit la situation, de la faire basculer dans le sens du progrès social et la liberté. Un sentiment à cultiver plus que jamais aujourd'hui.

Serge LOTTIER

2014 : 40^e anniversaire de la grande grève d'octobre - novembre 1974 dans les PTT⁽¹⁾

Le démarrage de la grève et son déroulement.

La tension revendicative est forte dans la profession en cette rentrée 1974

Le 16 octobre, suite à l'annonce du conseil des ministres de la réorganisation du Centre National d'Etude des Télécommunications (CNET), la Fédération CGT communique : «*Tout en alertant l'opinion publique sur les conséquences désastreuses du démantèlement des PTT, la Fédération CGT appelle le personnel à s'unir et à agir pour la défense des revendications et la sauvegarde de son avenir.*»

Dans le même temps, la CGT et la CFDT appellent à des semaines d'actions, notamment du 14 au 19 octobre, pour déposer les revendications dans les services. Réuni en assemblée générale pour voter la grève de 24 heures dans le cadre de la semaine d'action CGT-CFDT sur le pouvoir d'achat prévue la semaine suivante, le personnel vote une motion et décide de la déposer en délégation de masse auprès du directeur de la ligne sud-est, qui refuse de la recevoir. C'est ainsi que la grève démarre le 17 octobre à 17 heures 10 dans la brigade de jour B au bureau gare parisien du PLM.

Est-ce cette conjonction d'événements qui va allumer la mèche de la généralisation de la grève ? Toujours est-il, comme une traînée de poudre, la grève gagne l'ensemble des centres de tri de

Paris dès le vendredi 18 octobre. Le 19 octobre, la Fédération apporte son soutien au personnel des bureaux gares et ambulants de Paris. Le 22 octobre, la grève est générale dans les centres de tri parisiens et s'étend à de nombreux centres de tri de province, puis déborde dans un certain nombre de services postaux et de télécommunications. Faisant état du développement de la grève, la Fédération avertit que : «*Si des négociations immédiates ne s'ouvrent pas, la grève s'amplifiera dans tous les secteurs des PTT au cours des prochains jours.*» Il se trouve que le communiqué de la Fédération CGT du 22 octobre sort le jour même où le ministre Lelong, sur les ondes, qualifie le travail dans un centre de tri «*d'idiot*», ajoutant dans un journal que : «*certains se la coulent douce*» !...

Le bureau confédéral de la CGT dénonce ces propos irresponsables et provocateurs, assurant le personnel des PTT de sa solidarité et de son soutien total.

Ce mouvement reflète une profonde crise morale

L'extension de la politique commerciale dans les années 1970, la dégradation de la qualité de service, la mise en place d'un plan de mécanisation des centres de tri de la région parisienne, conduisent les personnels à une sorte de crise identitaire liée à la perte de sens de leur travail et suscitent beaucoup d'inquiétude. Les jeunes sont nombreux dans les PTT (+ de 100 000). Déracinée de sa région d'origine avec des conditions de logement et de vie souvent précaires, les conditions de travail difficiles et la faiblesse des salaires, la jeunesse est sensible aux revendications qui sont posées.

Les revendications essentielles dès le début du mouvement portent sur les rémunérations et les effectifs. Elles constituent le socle du contenu revendicatif sur lequel le personnel et les organisations syndicales scellent leur action à la base. Cependant au plan national, Force Ouvrière récuse la revendication salariale, enfermée dans sa posture de défense de la politique contractuelle dans la fonction publique, la conduisant à signer tous les accords salariaux, dont le dernier date du 11 juillet 1974. Pour autant, autour de ces deux grandes revendications, se déclinent des revendications précises et détaillées qui, dès le début du conflit, sont rappelées par écrit au ministre.

Il faut attendre le 24 octobre, soit 7 jours après le début du mouvement, pour que le ministre ouvre à 21 heures les discussions avec les syndicats. Elles tournent vite à une fin de non recevoir. C'est la période du sur-place puis des manœuvres entre le représentant du gouvernement et la Fédération FO. Le secrétaire d'Etat fait le choix de privilégier le catalogue revendicatif de FO tandis qu'il renvoie dans les cordes les demandes CGT, CFDT et FNT relatives aux salaires et aux effectifs. Le 25 octobre, la Fédération CGT alerte les grévistes en déplorant l'attitude manœuvrière et de division des dirigeants de FO. S'opposant à toute idée de négociations et accords séparés, les représentants CGT, CFDT et FNT mettent en garde le ministre contre ces pratiques qui ne font qu'aggraver le conflit.

La démocratie au cœur de la lutte

Si la dynamique unitaire l'emporte sur l'esprit de division, l'extension de la grève et son renforcement

résultent d'abord d'une volonté démocratiquement exprimée dans chaque service. La structure départementale, forte des acquis de 1968 sur l'application du droit syndical, montre sa capacité à aider les sections syndicales, à faciliter la coordination, la circulation de l'information et à intervenir là où les forces CGT sont absentes ou insuffisantes. Cependant elle nécessite une bataille permanente de conviction dans les rangs de la CGT pour concilier clarté et lucidité. Le Bureau fédéral réunit à plusieurs reprises les responsables des syndicats départementaux.

Le 5 novembre au soir, le ministre arrête définitivement les termes d'un «*relevé de propositions*» traitant d'un certain nombre de revendications. A 21 heures, la délégation CGT rend compte des propositions à 400 militants parisiens. Dans la nuit du 6 novembre, les Fédérations CGT-CFDT-FNT communiquent un texte portant un jugement globalement défavorable sur les propositions du ministre. Une vaste consultation du personnel en grève est organisée, qui juge sévèrement l'insuffisance des propositions gouvernementales, notamment l'absence de propositions concernant les 200 francs mensuels, les 1700 francs minimum et les effectifs. Le 6 novembre, la Fédération FO, considère que les acquis sont supérieurs à ceux obtenus en 1968, et demande à ses militants de prendre la mesure de ces avancées. Les jours qui suivent voient la majorité des syndicats régionaux FO appeler à la reprise du travail. Toutefois, des syndiqués FO et certaines sections syndicales, surtout en région parisienne, restent en grève.

1. Voir le Relais n° 6

Le relais

15^e année de parution - Trimestriel - 4€
Directeur de la publication : Bernard Bouche
Rédaction administration : 263, rue de Paris,
case 545 - 93515 Montreuil Cedex



1^{er} trimestre 2014
Dépot légal à parution
CPPAD N° 0912 681018
Chevillon Imprimeur, 89100 Sens

Le mouvement trouve de nouveaux soutiens avec la manifestation du 8 novembre où 60 000 travailleurs des secteurs public et nationalisé de la région parisienne, protestent contre le refus du gouvernement d'ouvrir de véritables négociations. Le 12 novembre, à Paris, un grand meeting rassemble 10 000 grévistes à la Bourse du Travail. Long lance en vain un appel pour tenter à nouveau de briser la grève. Le 13 novembre, à l'appel des fédérations CGT et CFDT des fonctionnaires, des services publics et de santé, des travailleurs de l'Etat, de très nombreuses grèves se développent sur les salaires et les conditions de travail. Parallèlement les personnels d'EDF-GDF engagent une grève de 48 heures.

Les forces de l'ordre contre les grévistes !

Pour tenter de briser la détermination des grévistes, le ministre de l'intérieur Poniatowski envoie le 14 novembre les forces de l'ordre contre les piquets de grève. Le 15 novembre, la riposte est immédiate et puissante, la grève dans les PTT se consolide. Dans le cadre du développement de l'action unitaire et des objectifs définis par leur accord unitaire du 26 juin, les confédérations CGT et CFDT décident une grande journée interprofessionnelle de lutte le 19 novembre pour exiger la reprise des négociations aux PTT, l'ouverture de discussions sur les rémunérations dans le secteur public et nationalisé, la réunion de la Commission supérieure des conventions collectives pour examiner le relèvement du SMIC. Le 20 novembre, l'Assemblée nationale examine le budget des PTT pour l'année 1975, dont l'insuffisance notoire est à l'origine de la grève. Seule la majorité de droite le vote, l'unique concession du

ministre est de s'engager à examiner l'évolution du trafic, et éventuellement à procéder au recrutement de nouveaux agents dans les limites de 2000. Si la grève est commentée par les grands journaux nationaux, et aussi régionaux, ainsi que dans les journaux télévisés, les syndicats privilégient leur propre expression sous la forme de distribution de tracts, d'initiatives diverses pour populariser la grève qui, malgré la gêne certaine, reçoit l'appui de la population.

Nous avons dû terminer la grève, mais la lutte continue

Le 26 novembre, la grève est à son 40^e jour. La reconduction est encore votée à l'unanimité au PLM, mais l'effrètement du mouvement s'amorce, même si le taux de grévistes, autour de 48% à la Poste et de 25% aux Télécommunications, reste d'un niveau élevé. Ce 26 novembre, Jacques Chirac, Premier ministre, annonce l'ouverture au 13 décembre des discussions salariales dans la Fonction publique. Le 27 novembre, la grève est encore massive en région parisienne et dans quelques centres de province. Les consultations se multiplient. Et après 43 jours de grève, le PLM et les différents centres de tri parisiens à l'origine du mouvement décident dans l'unité de suspendre la grève. Il en est de même dans les différents services des Télécommunications, aux chèques, dans les services postaux, où le travail reprend progressivement entre le 28 novembre et le 2 décembre. « Nous avons dû terminer la grève, mais la lutte continue », proclament les grévistes de retour dans leurs services.

A ce moment quel est l'état d'esprit du personnel après une si longue grève ? Nous le traiterons dans le prochain numéro du Relais.

Patrick BOURGEOIS

JUILLET-AOÛT 1974 - N°152

LA FÉDÉRATION C.G.T. DES POSTES & TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'offensive réactionnaire se développe rapidement :

- DÉGRADATION DU NIVEAU DE VIE
 - SABOTAGE DU SERVICE PUBLIC
- COMME PRÉLUDE A SON DEMANTELEMENT

Pas de vacances pour les organisations syndicales ! Pas de répit dans la défense du pouvoir d'achat et des conditions de travail dans tous les services !

SEPTEMBRE 1974 - N°153

LA FÉDÉRATION C.G.T. DES POSTES & TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le « changement » s'affirme dans tous les domaines :

- Dégradation du niveau de vie
- Menaces plus précises de défonctionnarisation
- Aggravation des conditions de travail et de l'emploi
- Offensive contre la Sécurité Sociale
- Attaques contre les syndicats

Multiplions les ripostes unitaires et massives par service et par branche en préparant de puissantes actions nationales

OCTOBRE 1974 - N°154

LA FÉDÉRATION C.G.T. DES POSTES & TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les confédérations CGT et CFDT et les fédérations CGT et CFDT de la fonction publique, des PTT et des services publics décident :

ACTIONS INTERPROFESSIONNELLES

14 octobre :

Pour la défense de la Sécurité Sociale

du 21 au 31 octobre :

Journées régionales pour la garantie et la progression du pouvoir d'achat

25 octobre : Sur les problèmes de l'emploi

Assurons partout la participation massive du personnel des PTT aux côtés de tous les travailleurs afin de contribuer à créer les conditions de luttes ultérieures de très grande envergure

Nous sommes tous concernés !

Contenu :

L'... **G. FRISCHMANN** **SÉNATEUR**

« Si on gérait autrement ? »

Un livre très argumenté

En octobre 1984, la Fédération publie un ouvrage de 340 pages, "PTT si on gérait autrement".

Il s'agit d'une analyse et de propositions pour une gestion efficace du service public, élaborées par un collectif de militantes et de militants coordonné par Pierre Musso¹.

C'est la marque que cette question est d'actualité et préoccupe beaucoup de militants et d'usagers.

A l'époque, l'administration des PTT regroupe encore les services de la poste et des télécoms, elle est gérée dans le cadre du Budget annexe des PTT.

C'est une gestion originale, différente de celle mise en œuvre dans les autres administrations d'État.

Le budget annexe a été créé en 1923, par une loi qui le détache du budget général en attribuant aux PTT un budget qui leur est propre. Mais ce n'est pas de la philanthropie de la part du gouvernement. Non, les critères pour la création du budget annexe des PTT sont d'abord liés à son volume budgétaire, le 2^e de l'état à l'époque². Un conseil Supérieur des PTT lui sera adjoint pour donner son avis sur le budget des PTT, il comprendra quelques syndicalistes.

Pour la CGT, surtout après la Libération, la discussion de ce budget à l'Assemblée, chaque année, sera un moment fort de l'activité syndicale pour peser le plus possible dans le sens des intérêts du Service Public et du personnel.

Cette démarche, impulsée depuis l'après guerre, a permis à la Fédération de donner son avis, à travers les réunions préparatoires du Conseil sup tenu avant le vote à l'Assemblée. Et cela malgré de nombreuses manœuvres des divers ministres des PTT qui supportent difficilement d'autres avis que le leur.

Évidemment, pour la CGT, c'est aussi l'occasion, à chaque fois, d'appeler le personnel à l'action sous diverses formes, pour exprimer ses revendications et pour qu'elles soient prises en compte dans le vote du Budget.

En 1981, l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République voit pour la 1^{ère} fois, depuis la Libération, un gouvernement issue de l'union de la gauche



1^{er} mars 1983 : réunion-débat sur le thème « quelle gestion pour les PTT ? »

à la tête du pays. Celui-ci engage un certain nombre de réformes. Les choses vont-elles changer en France ?

Aux PTT, la bonne réforme que la CGT revendique depuis longtemps, c'est le renforcement de l'autonomie de gestion, dans le cadre du statut de l'époque.

Le gouvernement s'engage alors dans la voie de nouvelles nationalisations, mais selon ses propres critères qui ne sont pas ceux de la CGT³. Les textes de la loi ne sont publiés qu'en 1982, et il faudra 2 ans et demi pour avoir l'ensemble des textes et décrets ! Les réformes accentuent en fait la tutelle des finances et du ministère de l'industrie.

En 1983, aux PTT, cela ne fait qu'aggraver la situation du service public. De plus, le gouvernement s'en prend à l'unité des PTT à travers des propositions de réorganisation compatibles, du rapport Chevalier et des Chartes de gestion.

En fait, deux chemins sont possibles :

- Ou l'on renforce l'autonomie de gestion des PTT dans le cadre de leur statut, notamment en supprimant tous les transferts de charges du budget général,

- Ou l'on s'en prend au statut des PTT et l'on rentre dans une logique de démantèlement et de privatisation.

Telles sont les termes de l'alternative qui se présente à la Fédération CGT des PTT au début de l'année 1984.

S'y rajoute la pression de tous les "libéraux" (du patronat, de la droite et d'une partie de la gauche) qui ne jurent que par le marché, en répétant qu'il n'y a pas d'autres solutions que la seconde pour continuer d'exister !

Évidemment, pour eux, il s'agit de démontrer que même avec un gouvernement et une politique "de gauche", il n'y avait qu'une politique possible, la leur, celle du capitalisme libéral !

On peut noter qu'aujourd'hui, 30 ans après, leur discours n'a pas varié, même si leur système en crise menace de s'effondrer, au risque d'entraîner l'Europe et le monde dans sa chute.

En 1984, la CGT se retrouve devant un grand défi : comment rester constructive tout en portant une démarche novatrice qui relance la bataille pour la défense et le développement du service public des PTT ?

1. Cadre supérieur des télécommunications, membre de la Commission exécutive fédérale de la Fédération CGT des PTT et premier administrateur élu de la CGT au conseil d'administration de France-Telecom de 1991 à 1995.

2. « Droit d'intervention économique aux PTT dans l'Histoire (des années 1910 aux années 1970) ». Conférence de Michel Gaillard - Soirée de l'été de l'IHS et de la Fédération CGT Fapt - 23 août 2012 - Courcelle.

3. « Nationaliser : toujours une bonne idée ? » Alain Gautheron - Le Relais n°60. Voir aussi « Histoire de la Fédération CGT des PTT 1945-1981 », ouvrage collectif sous la direction de Serge Lotier. Édition Le Temps des Cerises, 2011.

Les militantes et militants de la Fédération décide de le relever, ils "se retroussent les manches" et se mettent au travail sous la coordination de Pierre Musso, dans le but d'écrire un ouvrage démontrant qu'une autre gestion est possible. Une gestion prenant appui sur l'initiative, le savoir-faire, la compétence, le sens du service public des agents de toutes catégories.

Voilà ce qu'ils proposent à travers cet ouvrage qui s'appelle : «PTT : si on gérait autrement ?», lancé fin 1984, lors d'une conférence de presse présentée par Gérard Alezard, secrétaire confédéral chargé des questions économiques et Albert Le Guern secrétaire général de la Fédération, qui insiste sur l'idée suivante :

«Le budget annexe des PTT peut produire en lui même les ressources lui permettant d'équilibrer ses comptes et de dégager les moyens pour l'investissement, la modernisation et la satisfaction des légitimes revendications des usagers et du personnel.»

S'il n'en est pas ainsi, c'est parce que la gestion des PTT n'est pas saine et rigoureuse du fait que c'est la rentabilité financière qui prime.»

Ce livre connaîtra 3 éditions, tiré au total à 10000 exemplaires dont la plupart seront diffusés.

En définitive, il marquera l'activité des militants de la Fédération dont beaucoup l'utiliseront pour préparer des réunions syndicales et des heures d'informations avec le personnel. 10 ans plus tard, en septembre 1995, il aura un prolongement avec la publication par la Fédération d'un petit classeur avec des "arguments pour comprendre, débattre, proposer, rassembler, agir", intitulé "Poste et Télécoms ; contre la privatisation, pour le Service Public".

Des thèmes encore d'actualité, qui montrent que la CGT posait les bonnes questions en apportant des

réponses qui restent encore novatrices aujourd'hui.

Ce livre comprend cinq chapitres :

- D'abord, dans le 1^{er} chapitre, il pose les enjeux du service public des PTT. Les enjeux humains en posant la bonne question : le gâchis actuel va-t-il continuer ou bien va-t-on revaloriser la profession ? Ensuite viennent les enjeux économiques, va-t-on moderniser ou casser les réseaux de communication ? Enfin les enjeux politiques, le pouvoir va-t-il

objet de ces luttes et qui pose la question centrale : quelle autonomie de gestion pour les PTT ?

A partir de là, les systèmes de gestion sont passés au peigne fin, les chartes de gestion, l'établissement public pour la Poste proposé par le rapport Chevalier, les filiales et la décentralisation, tout cela toujours au regard de la question principale : quelle autonomie dans la gestion ?

- Le 3^e chapitre est consacré au paradoxe du financement des PTT, en fait la cause principale du mal qui ronge le service public. La situation financière des PTT est décrite, puis celle des services financiers de la Poste. Des propositions de la CGT sont avancées pour modifier le financement des investissements. Enfin le chapitre se clôt sur une question controversée à l'époque : les sociétés de financement.

- Le 4^e chapitre aborde les objectifs que se fixe la CGT pour moderniser le service public des PTT avec la formation et l'information du personnel, les questions de la recherche. Enfin la CGT développe des projets pour l'investissement productif dans deux domaines où elle est à l'avant-garde à l'époque : les réseaux câblés et la micro-informatique à la Poste.

- Pour terminer, dans le dernier chapitre, l'ouvrage aborde les moyens pour moderniser le service public et moderniser la profession en montrant la démarche nationale et cohérente de la CGT pour gérer autrement les PTT. Plusieurs exemples d'intervention dans la gestion "sur le terrain" sont donnés.

En conclusion, le livre se fixe l'objectif d'alimenter le débat sur une autre gestion des PTT pour mobiliser tous ceux, personnel et usagers, attachés au développement du service des PTT.

Michel GAILLARD

** Le livre est épuisé mais on peut encore trouver quelques exemplaires d'occasion proposés sur Internet.*

PTT

si on gérait autrement ?

3^e édition

**ANALYSES
ET PROPOSITIONS
DE LA FEDERATION
CGT DES PTT
POUR UNE GESTION EFFICACE
DU SERVICE PUBLIC**

choisir la voie du service public ou celle de la privatisation ?

- L'affrontement du statut et du monopole des PTT est ensuite abordé dans le 2^e chapitre. Les auteurs démontrent, en fait, que les réformes de structures des PTT, proposées par le ministère, sont l'instrument du démantèlement du service public.

Un bref historique des luttes pour la défense du service public, de 1958 à 1981, est fait pour aborder la question du budget annexe, souvent

Syndicalistes...pas voyous !

La Constitution française garantit à toutes et tous la faculté de s'organiser dans le syndicat de son choix. De nombreux textes législatifs sont censés renforcer ce droit...

Pourtant le secrétaire général de la CGT Thierry Lepaon, le 18 décembre 2013, lors du jugement rendu suite au procès des 5 de Roanne, réaffirmait : « On ne traite pas les femmes et les hommes qui se battent pour le progrès social comme des délinquants ». Alors que s'est t-il passé depuis la fin de la guerre pour que cette déclaration soit en complète contradiction avec le texte des constitutions de 1946 et 1958 ?

Patronat et Gouvernement n'aiment pas que l'on suive une autre route qu'eux.

L'Histoire de la fédération CGT des PTT de 1945 à 1981 nous le rappelle. Bien que la loi existe, l'atteinte aux libertés syndicales est une arme utilisée par le patronat et les gouvernements pour faire taire les syndicalistes et les salariés qui osent revendiquer, militent pour des jours meilleurs malgré leur lot de harcèlements, d'intimidations, d'inégalité de traitement, de licenciements, d'arrestations, d'acharnements judiciaires, etc.. Le mouvement syndical doit alors réagir pour défendre ce droit essentiel à l'expression de la revendication et à celui de s'organiser.

Au fil des pages de notre Histoire de la fédération CGT des PTT pour ne prendre que le Tome 2 (1945/1981), on constate que les militants de notre profession n'ont pas été épargnés, notre fédération n'ayant eu de cesse de dénoncer ces pratiques et d'appeler à la réaction massive contre les sanctions et la défense des libertés.

Rappelons que dans ces années là, les PTT sont une Administration d'Etat, avec un ministre ou secrétaire d'Etat des PTT. Les revendications exprimées par les personnels, tant en termes de traitement que de conditions de travail et d'emplois, remettent donc en cause inévitablement le budget des PTT fixé par la politique du gouvernement.

Les attaques contre le statut des Fonctionnaires, le manque de moyens financiers, les remises en cause des services publics sont récurrentes. Elles génèrent des ripostes d'envergure de la part de la CGT et des personnels. Une situation insupportable pour le pouvoir en place qui n'aura de cesse de poursuivre les travailleurs qui s'opposent à sa politique.

Les atteintes aux libertés dans les PTT, la répression...

On ne peut évidemment pas toutes les citer, mais dans les différentes périodes la CGT et ses militants « ont fait l'objet de multiples attaques visant à l'intimider, à l'affaiblir, à la faire taire »¹.

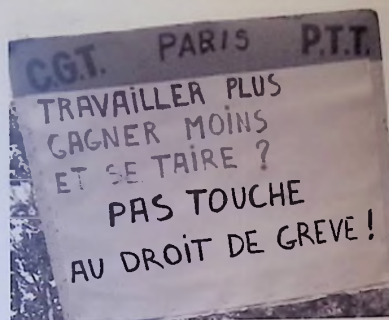
C'est ainsi que, la guerre à peine finie, les premières attaques contre les libertés syndicales apparaissent et « la répression s'emballa » dès la grève de fin 1947. La période ouverte après la libération est terminée. Le mécontentement grandit particulièrement sur les salaires, la grève de fin 1947 verra s'affronter au sein de la CGT réunifiée deux conceptions du syndicalisme - que nous appelons à l'époque: l'une, "lutte de classe" l'autre "collaboration de classe" Cela conduit à la scission de la CGT, la création de FO et à l'affaiblissement du rapport de force face à l'Etat patron. Parallèlement l'éviction des ministres communistes en mai 1947 sera le point de départ d'une violente campagne anticommuniste dans laquelle la CGT sera englobée et qui connaîtra son apogée dans les années de guerre froide 1948/1953. Période où le général De Gaulle appelle « à mettre les communistes hors d'état de nuire »²

Période aussi où l'on connaît des guerres : celle d'Indochine puis celle de Corée mettant en danger la paix mondiale avec l'arme atomique.

De nombreux syndiqués seront sanctionnés, aussi bien lors des actions syndicales que parce qu'ils militent pour la défense de la paix (Signature de l'appel de Stockholm en 1950).

L'exercice du droit syndical étant interdit dans les locaux administratifs et aux abords, les militants distribuant des tracts sont pourchassés par la police.

Ces sanctions vont permettre au ministre des PTT, Eugène Thomas « en provoquant la peur, d'isoler les militants les plus combatifs »³.



Paris, juin 1987

La guerre d'Algérie marquera la période suivante (1954-1962). Au-delà du coût en vies humaines, elle pèse de plus en plus fort sur les budgets de l'Etat, donc sur la politique salariale et sociale. L'implication des militants et des personnels des PTT est, sous des formes diverses, importante dans la lutte contre cette guerre.

...Et offensive contre le droit de grève :

Après la grève de 1953, l'administration « revancharde » tente de limiter le droit de grève pour les cadres. Soutenue par la CGT, leur action aboutit au respect du statut de la fonction publique où le principe du droit de grève est reconnu pour tous les fonctionnaires quel que soit leur grade. Dans les années suivantes, le gouvernement tentera de s'attaquer au droit de grève (encore!) en pratiquant en toute illégalité des révocations, des déplacements d'office, des interdictions de passer un concours à l'encontre des militants⁴. Sous l'impulsion de la Fédération Postale et/ou saisissant les tribunaux, les sanctionnés seront rétablis plus ou moins tôt dans leurs droits.

Toujours pour limiter la portée des grèves à partir de 1957, l'Administration prend d'autres mesures telles que les désignations pour les jours de grève. Ceux et celles qui ne répondent pas aux désignations sont sanctionnés. Les réactions ne se font pas attendre et les postières et postiers obtiennent la levée de leurs sanctions.

Des ordonnances de 1960 mettent en cause les droits des citoyens et des fonctionnaires. Une loi restrictive instaure le préavis de grève dans les services publics en 1963⁵, des mesures comme les réquisitions, les circulaires sur le service « non-fait », le « devoir de réserve » en 1976 se succèdent.

Dans les années 70, l'économie est en crise. La récession n'est pas un simple accident. Les monopoles capitalistes veulent s'accaparer les secteurs qui leur échappent notamment les services publics, les PTT en particulier. Si la longue grève de 1974, met un frein dans le processus de privatisation, patronat et gouvernement n'auront de cesse de revenir à la charge.

Dans la même période, le programme commun de gouvernement (PCF-PS-RDG) est soutenu par la CGT. Les adversaires de ce programme sont désignés. Dans une circulaire du 8 octobre 1975, Jacques Chirac, lui-même, se prononce pour «l'interdiction absolue» de toute activité politique dans les administrations en assignant aux organisations syndicales un rôle «strictement professionnel». Cela rappelle les associations professionnelles sous Pétain!

Dans les PTT, Aymar Achille-Fould n'est pas en reste. Les atteintes au droit de grève se multiplient, le droit de réunion est contesté, le droit d'affichage remis en cause. Des militants politiques sont sanctionnés, des militants syndicaux déplacés, pénalisés dans leur avancement et leur carrière. Des concours sont modifiés pour écarter de la Fonction publique, comme en RFA, des citoyens qui contestent la politique du pouvoir. Pour la CGT, ce regain d'autoritarisme n'est pas un signe de force. Il révèle au contraire l'inquiétude des milieux dirigeants et patronaux face à la montée du mécontentement populaire ⁶.

Certaines directions appliqueront avec zèle les circulaires «anti grève», par exemple en 1976 le directeur des Hauts de Seine fait sanctionner un militant pour sa participation à des grèves qualifiées d'«illicites»⁷.

En 1980, aux PTT, une nouvelle pièce vient s'ajouter à l'arsenal de mesures antigrève celle de dispositions permettant «d'assurer la continuité du service». L'objectif est de mettre en place un service minimum que le patronat et la droite ne cessent de réclamer. La télévision et les médias tiennent une fois encore toute leur place dans ce concert. Faisant l'amalgame entre le politique et le syndicalisme, la CGT est constamment associée au PCF dans leurs propos. Elle est mise en cause en permanence, ses positions sont déformées et falsifiées, elle se voit écartée de la plupart des débats publics et télévisés. Cette censure systématique amène ses organisations à réagir en interpellant les directions de chaînes.

Ce climat encourage les pires excès. Des locaux de la CGT sont attaqués. Un incendie criminel est perpétré contre la bourse du travail de St-Quentin et des agressions sont commises contre les radios de lutte de Nancy, Amiens, Aubry et Longwy ⁸.

Le tome 2 de notre histoire se termine après la victoire de François Mitterrand. Une loi amnistie toutes les sanctions liées au fait syndical. Dans les PTT ce sont plus de 16 000 dossiers qui sont traités. Georges Frischmann

et René Duhamel, révoqués depuis 1951, retrouvent tous leurs droits!

Certes, comme l'écrivent les auteurs après 1981, «une nouvelle période s'ouvre, dont l'histoire reste à écrire.»

Mais pour les militants syndicaux, il semble que l'histoire se répète. L'écoute privilégiée dont bénéficie aujourd'hui le Medef auprès du gouvernement crée un terreau favorable à la multiplication des incidents.

Comme autoritarisme et politique antisociale vont de pair, entraves au libre exercice du droit syndical, atteintes au droit de grève, tracasseries et sanctions à l'égard des militants et militantes sont toujours de mise.

De même, continuer à refuser la loi d'amnistie pour les syndicalistes ne peut être de la part du gouvernement, qu'un message d'encouragement au patronat pour poursuivre sa politique antisociale et d'atteinte aux libertés syndicales.

Et si l'histoire nous aidait à arrêter ces répétitions?

Danièle LEDOUX

1. In *L'Histoire de la Fédération CGT des PTT - 1945-1981* - Editeur Le Temps des Cerises 2011 p.547.

2. In *Idem* p. 113.

3. In *Idem* p. 111.

4. In *Idem* p. 227.

5. Loi du 31 juillet 1963.

6. In *Idem* p. 446.

7. In *Idem* p. 458.

8. In *Idem* p. 548.



Ministère des PTT. Mai 1976

La communication : 1871 et la Commune

A la suite du colloque de la FNARH, dans *Le Relais* n°61, nous avons consacré une place au transport de "l'information au 19^e siècle". Or, pendant la Commune, il y a eu des initiatives originales que nous raconte Joël Ragonneau¹.

Mars 1871 : une des premières mesures prises par Thiers et son gouvernement, dans leur haine du peuple parisien, est de couper toutes les communications postales avec la province pour isoler les communards.

C'est donc pour rétablir au plus vite les services publics vitaux pour la population et reconstruire une fonction publique sur des bases résolument différentes de celles qui prévalaient sous le second Empire, qu'Albert Theisz, ouvrier ciseleur, élu du 12^e arrondissement à la Commune et membre de la commission du travail, est nommé directeur du service des Postes le 25 mars par le comité Central de la Garde Nationale.

La première mesure édictée par Albert Theisz n'est pas un texte de répression. Mais il fait apposer, à la place des affiches incitant à rejoindre Versailles collées un peu partout à l'Hôtel des Postes, un texte de loi datant de 1854 qui rappelle qu'aucun agent ne peut s'absenter sans une autorisation. Finalement, un grand nombre de postiers rejoignent leur travail. Mais les cadres manquent. Ils ont abandonné leur poste, ainsi que les chefs et sous-chefs de bureau.

Cependant le collectif qui entoure Theisz remet les services de levée et de distribution en état. Tous les bureaux sont ouverts, mais les difficultés sont immenses. Theisz raconte : "le blocus était complet... On envoyait des agents secrets jeter des lettres dans les boîtes des bureaux à dix lieues à la ronde : Saint Denis, Vincennes, Charenton, Créteil...".

D'autres moyens plus originaux sont mis en œuvre pour communiquer avec la province et forcer le blocus en ce début 1871.

Bien sûr, il y a les pigeons voyageurs véhiculant des messages micro-

photographiés, mais beaucoup ne réintègrent pas leur pigeonier, offrant à la rigueur de l'hiver 1870 ainsi qu'aux troupes allemandes une cible facile.

On imagine alors de lâcher des ballons, en espérant que les vents les conduiront dans la direction souhaitée. Ils sont utilisés pour transporter des sacs de lettres, mais les conditions matérielles sont telles que l'expérience tourne court. Le 25 janvier le dernier ballon monté, "le *Cambronne*", quitte la gare de l'Est avec 20 kgs de courrier.

Sur la Seine, des boules immergées étanches sont chargées de transporter les correspondances.

Les engins, construits en zinc, ont la forme d'une sphère de vingt centimètres de diamètre. Ils comportent un cylindre dans lequel on place les lettres. Les quatre premières boules chargées de lettres sont immergées dans la Seine à Bray-sur-Seine. Chaque boule contient entre 400 et 800 missives. Mais le froid intense en cet hiver 1870 entraîne la formation de blocs de glace qui rompent les attaches des filets chargés d'arrêter les boules de Moulins (du nom de Moulins-sur-Allier où sera centralisé le courrier à destination de la capitale). Trente quatre repêchages auront lieu entre 1871 et 1988, année de la dernière trouvaille, 117 ans plus tard !

La direction du télégraphe est réorganisée à partir du 24 avril 1871, mais il faudra attendre le 21 juin pour qu'il soit rétabli dans tous les départements, y compris ceux de la Seine et de la Seine et Oise. Le matériel postal ferroviaire, quant à lui, est en plein essor fin 1871 avec la création de nombreuses lignes (Paris-Amiens, Paris-Avrucourt, Limoges-Toulouse).

GEORGES FRISCHMANN



ALBERT THEISZ

PIONNIER DE L'ASSOCIATION PARISIENNE DE L'INTERNATIONALE
ET DE LA PREMIERE CHAMBRE FEDERALE OUVRIERE

DIRECTEUR DES POSTES DE LA COMMUNE DE PARIS
(1871)

Livre encore disponible (10€)

Malgré le siège des Prussiens, malgré le gouvernement Thiers qui a tout fait pour isoler Paris, bloquant les courriers, mettant ainsi à mal les commerces, au mépris du devoir qui aurait dû être le sien de préserver ce service d'intérêt général pour la capitale et le pays tout entier, les postiers en 1871 et principalement sous la Commune, ont su mettre en place pour la Poste un véritable service public.

Le journal versaillais "Le *Gaulois*" reconnaîtra d'ailleurs après la Commune "qu'à travers cette tourmente inouïe, la continuité du service public des Postes a été assurée".

Bel hommage à la Commune, à l'ouvrier Albert Theisz et aux postiers de l'époque².

1. Membre du bureau de notre institut et président des amis de la Commune.

2. Lire - Albert Theisz, directeur des Postes de la Commune (Georges Frischmann). La commune de Paris telle qu'en elle-même (René Bidouze). Le bulletin des Amis de la Commune n°4 (Article de Claudine Rey) - Postes, Télégraphes, Téléphones en France, une chronologie illustrée du 19^{ème} siècle (Edition de la FNARH)

Le pneumatique de 1866 à 1984

Le réseau pneumatique permet de transporter des correspondances dans des curseurs qui sont propulsés par des machines qui compriment l'air. Inauguré d'abord en Angleterre en 1854, des lignes sont créées à Paris en 1866. A partir de 1868, on pose les tubes dans les égouts.

Au départ, le pneu concerne uniquement les télégrammes puis, en 1879, les correspondances proprement dites. Les curseurs parcourent les tubes à la vitesse de 400 mètres par minute. Pour aller d'un bout à l'autre du réseau, il faut 20 à 25 minutes. La plupart des pneus sont distribués dans les deux heures après leur dépôt.

Le réseau pneumatique est entretenu par les Télécommunications avec les ouvriers d'Etat, la distribution se faisant par la Poste avec les télégraphistes. En 1934, le réseau atteint son maximum de longueur : 301 km de tubes de 65 mm, 126 km de tubes de 80 mm et 40 km de canalisations plus grandes pour alimenter les bureaux têtes de lignes.

Le pneu a connu un grand succès : de 4 millions en 1940, il est passé à 16 millions et demi d'objets en 1945. Pour freiner la progression du trafic, la taxe du pneu est passée de 45 francs (soit trois fois le prix de la lettre) au 6 janvier 1949 à 100 francs (soit cinq fois le prix de la lettre) au 1^{er} juillet 1957. En 1983, il n'y avait plus que quelques centaines de milliers de plis.

Des modernisations ont été faites jusqu'aux années 1960, telles que la transformation des ateliers à vapeur en ateliers électriques dans les années 1930 ou la sélection automatique en 1931 qui permet au curseur au bureau destinataire d'être éjecté automatiquement. En 1965, est mise en service la première ligne en matière plastique.

Cependant, l'entretien des réseaux a été fluctuant. En 1929, le journal de la Fédération postale Unitaire, *La Bataille des PTT*, dénonce la situation précaire des lignes du pneumatique qui sont dans un état lamentable faute de crédits et d'effectifs suffisants pour assurer un entretien et une maintenance convenable. L'eau par endroits pénètre dans les circuits installés dans les égouts. Les correspondances arrivent avec des adresses quelquefois illisibles. Les manipulants affectés au service des tubes exercent leur mission dans un milieu insalubre. Ils respirent des quantités de microbes du fait de la mauvaise étanchéité des lignes.

En 1935 est mise en place à Paris la distribution des pneus par motocyclette. Mais cela ne permet pas d'améliorer le service, car les effectifs ont été diminués et les télégraphistes doivent distribuer le courrier de plus en plus vite d'où des accidents. La CGT revendique : augmentation des effectifs, motos entretenues, temps suffisant pour faire les courses.

En septembre 1958, la CGT demande que soit payée à tout le personnel du pneumatique l'indemnité spéciale attribuée aux équipes centrales. En 1964, lors d'une réunion des ouvriers d'Etat de la France entière, le camarade Couespel rappelle les revendications des ouvriers d'Etat du pneumatique : réforme des OE, service actif, obtention de la prime de risque découlant de travaux dangereux, revalorisation de la prime de sous-sol.

Dans les années 1970, le réseau n'est pas modernisé, des lignes entières ne sont pas entretenues ou réparées, leur état de vétusté conduit de fait à l'abandon et à la fermeture. Selon l'Administration, la restauration du réseau pneumatique serait trop

onéreuse et la construction d'un réseau neuf insupportable budgétairement. En 1976, la CGT estime que le réseau serait la solution pour répondre aux besoins importants de livraison de petits paquets de toutes natures d'une façon rapide et économique. Le marché ainsi ouvert aux PTT se chiffrerait entre 2 et 300 000 paquets. C'est d'ailleurs l'opinion d'un ingénieur en chef des Télécoms, qui dans une revue des PTT en 1969 préconise la distribution de petits paquets.

Le 7 février 1980, une délégation de la CGT est reçue par le chef de cabinet de Mr Segard, ministre des PTT. Pour l'Administration, le service pneumatique est un produit en régression, sans avenir, en déficit, une charge pour la collectivité. Mais les tarifs dissuasifs sont responsables de la diminution du trafic ainsi que la dégradation de la qualité du service rendu.

Malgré les nombreuses actions en novembre décembre 1983 et en février 1984 (pétitions : 600 signatures, débrayages, rassemblement au ministère lors d'une table ronde Poste et Télécoms), le chef de cabinet informe le 14 février la CGT que la décision de fermeture est prise pour le 30 mars 1984. Pourtant, un plan calculé et chiffré par la CGT pour rénover et étendre le réseau s'élève à 41 millions de francs alors qu'il en faut 40 pour le démanteler. Des produits Postexpress dont la distribution par voie de surface est polluante, coûteuse, avec un tarif plus élevé et un temps d'acheminement plus long (3 à 4 heures), se substituent au réseau pneumatique.

Paulette ZAGANICZ

1. Sur la technique de propulsion des pneumatiques, se reporter au livre de RAPHAËL GUIBERT, « Les ouvriers d'Etat des PTT », p. 18 et 19. Editions IHS-CGT-FAPT, 2012



Abonnement au RELAIS

Quatre numéros, envoyés au domicile du souscripteur, pour 15 € par an

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Je souscris un abonnement à la revue de l'Institut d'Histoire sociale CGT-PTT (FAPT), le Relais et règle la somme de 15 €.

Date Signature

Bulletin à envoyer à IHS-CGT-PTT (FAPT) 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex,

Les 15 ans de l'IHS-CGT-Fapt

à l'ordre du jour de l'Assemblée générale 2014

Unanimité des participants et des invités : BRAVO, CONTINUEZ !

Le 6 mars, la 16^e A G de l'IHS s'est tenue à Montreuil, avec 51 participants. 205 adhérents ont envoyé une procuration.

Après avoir accueilli les participants et les invités, Serge Lottier, qui présidait la séance, a passé la parole à Yvette Cros pour donner l'état chiffré de nos forces (voir tableau page 12). Puis Thérèse François a succinctement présenté le bilan d'activité 2013, activité que chacun a pu suivre tout au long de l'année écoulée.

Ensuite Yveline Jacquet a développé différents sujets d'actualité, tel que nous entendons les appréhender au regard de l'histoire. (Extraits)

"L'histoire de la Fédération 1945-1981", les 60 numéros du Relais (1200 pages) et nos très nombreux livres et brochures : ce sont les militants qui écrivent l'histoire, même si nous invitons des historiens à prendre part à nos initiatives (colloques, conférences). Car à l'heure où les opinions se forgent à partir des réseaux sociaux et des débats télévisés (les médias donnant rarement la parole à la CGT), le rôle de la lecture trouve sa pleine justification pour donner des éléments de réflexion, de jugement, à chaque militant et syndiqué afin qu'ils puissent apprécier les situations bien complexes d'aujourd'hui. Notre travail sur l'histoire doit aider à la compréhension du présent. Les besoins d'une telle approche se font sentir particulièrement dans les périodes de crise où chacun cherche des repères.

Les bilans présentés par Yvette Cros et Thérèse François démontrent bien l'intérêt des syndicats, régions et départements, pour l'histoire et, c'est encourageant, la participation des actifs au colloque des facteurs à Nantes témoigne également de l'attente des jeunes générations pour l'histoire (165 participants dont 50 % d'actifs).

Comment travailler toujours mieux pour les militants ?

Nos travaux: colloques, conférences sont engagés très souvent à la demande de la fédération. Nos rapports avec celle-ci sont excellents, le président de l'IHS et d'autres membres du bureau ont eu plusieurs rencontres avec des membres du secrétariat fédéral, dont notre secrétaire générale, sur la communication, les archives, la formation.

Désormais une place est réservée à notre institut dans le journal fédéral, tandis que le site internet fédéral est toujours à notre disposition. Des priorités ont été fixées en commun pour le classement des archives.

Serge Lottier rappelait lors d'un récent CA, que *«l'Institut n'a pas à traiter de l'actualité revendicative. Par contre, à partir de l'actualité, sans la juger, au travers de l'histoire, nous contribuons à la réflexion sur le présent»*. Le CA propose qu'en 2014 nous n'organisons pas de nouveaux colloques, ni de publier de nouveaux livres, il nous appartient de vendre déjà ceux déjà parus (*OET, Receveurs et Facteurs*, sans oublier *l'Histoire de la Fédération*).

2014 nous amène son lot d'événements, autant d'occasions d'écrire, de nous exprimer. Dans un récent article du Relais, Bernard Bouche nous interpelle sur le contenu de nos interventions, particulièrement dans les congrès.

«N'avons-nous pas trop tendance à accuser les programmes scolaires de faire l'impasse sur des périodes, des dates de notre histoire, et les historiens d'en faire une interprétation qui ne prend pas en compte l'histoire sociale...mais nous-mêmes, à la CGT, n'avons-nous pas trop tendance à faire référence à des dates (connues, acquises...) sans aller au bout de l'analyse des faits qui s'y rapportent.»

2014, année de commémorations pour Michel Tacet dans son billet du Relais.

* La commémoration du centenaire de la 1^{ère} guerre : nombre de questionnements posés autour de cette guerre restent d'une grande actualité.

Les 26 et 27 novembre 2014 un colloque de l'IHS confédéral aura pour thème "Le syndicalisme à l'épreuve de la Première guerre mondiale". L'IHS Fapt y participera. Vos contributions écrites sont également attendues.

* Autre évènement sur lequel notre attention doit se porter : les journées de février 1934 (6-9-12 février 1934), notamment celle du 12 février qui porta un coup aux visées fascistes en France. Il serait utile de relire l'article du Relais de mars 2004, Jean-Claude Lourdez y décrivait la situation de crise après 1929, et la brochure de Danièle Ledoux sur 1940, *"Comment en est-on arrivé là ?"*.

* En 1944 : la section main d'œuvre immigrée des FTP, la MOI tombe le 21 février 1944 au Mont Valérien. *"Ils étaient 23 étrangers mais nos frères pourtant"*, écrira Aragon. Ce massacre constitue une page tragique d'histoire qu'il convient de rappeler à sa juste mesure en ces temps où l'étranger est regardé comme l'ennemi.

* 15 mars 1944 : le programme du Conseil National de la Résistance est adopté. André Narritsens, du bureau de l'IHS confédéral, vient, sur ce sujet, de réaliser un remarquable travail. Une conférence sera donnée dans le patio de la CGT le 19 mars, un N° spécial des Cahiers d'histoire de l'IHS confédéral vient de sortir. Puis Yveline rappelle les enjeux de ce programme plus que jamais d'actualité.....



Thérèse François, Serge Lattier, Colette Duynslaeger, Elyane Bressol



Vue de la salle



Yvette Cros, Yveline Jacquet, Thérèse François, Alain Gibert, Serge Lattier



Vue de la salle

* 1954 marque la fin de la guerre d'Indochine, avec la chute de Dien Bien Phu. La brochure de Maurice Desseigne "La Fédération CGT des PTT dans la guerre d'Indochine" est encore disponible.

* Cette année sera également celle de la commémoration de "la Toussaint rouge" du 1^{er} novembre 1954. La brochure écrite par Louis Cardin sur "L'Histoire de la fédération CGT des PTT en Algérie" doit éclairer nos lecteurs. Louis poursuit son cycle de conférences sur ce thème dans les différentes régions.

* Enfin le 40^e anniversaire de la grève de 1974 fait l'objet d'une série d'articles de Patrick Bourgeois dans le Relais. 1974 sera la plus grande lutte de l'histoire des PTT avec des acquis conséquents. L'enseignement majeur à retenir de ce conflit, c'est bien celui de la démocratie et l'unité syndicale avec ses soubresauts. Lors du colloque de Lyon en 2004, Louis Viannet dira sur la fin de la grève : "Il n'y a pas de ressentiment, en tout cas vis-à-vis de la CGT, le personnel lui a reconnu massivement le bon droit d'avoir respecté les discussions et les décisions démocratiques."

La soirée de l'été 2014 sera consacrée à la grève de 1974. Patrick Bourgeois est sollicité pour présenter cette conférence. Nous rappelons la brochure « La grande secousse », compte rendu du colloque de 2004 à Lyon à l'occasion du 30^e anniversaire de la grève d'octobre-novembre 1974.

*Autres travaux en cours :

Alain Gautheron travaille sur une biographie de Georges Frischmann.

Bernard Le Boisselier, François Briand (ouvrage collectif) : une histoire des lignes.

Hélène Laffait : une histoire de Paris Inter Archives.

Robert Gilles : l'histoire des Bureaux gares.

* Nous participerons aux journées de l'Institut confédéral qui auront lieu au Cap d'Agde : deux conférences sont prévues l'une sur : "la CGT dans les années 70/80", la seconde sur : "l'approche critique du libéralisme et ses avatars contemporains".

* La FNARH fêtera ses 30 ans en novembre 2014, nous y participerons.

Les 15 ans de l'IHS-CGT-Fapt

à l'ordre du jour de l'Assemblée générale 2014

Unanimité des participants et des invités : BRAVO, CONTINUEZ !

Le 6 mars, la 16^e A G de l'IHS s'est tenue à Montreuil, avec 51 participants. 205 adhérents ont envoyé une procuration.

Après avoir accueilli les participants et les invités, Serge Lottier, qui présidait la séance, a passé la parole à Yvette Cros pour donner l'état chiffré de nos forces (voir tableau page 12). Puis Thérèse François a succinctement présenté le bilan d'activité 2013, activité que chacun a pu suivre tout au long de l'année écoulée.

Ensuite Yveline Jacquet a développé différents sujets d'actualité, tel que nous entendons les appréhender au regard de l'histoire. (Extraits)

"L'histoire de la Fédération 1945-1981", les 60 numéros du Relais (1200 pages) et nos très nombreux livres et brochures : ce sont les militants qui écrivent l'histoire, même si nous invitons des historiens à prendre part à nos initiatives (colloques, conférences). Car à l'heure où les opinions se forment à partir des réseaux sociaux et des débats télévisés (les médias donnant rarement la parole à la CGT), le rôle de la lecture trouve sa pleine justification pour donner des éléments de réflexion, de jugement, à chaque militant et syndiqué afin qu'ils puissent apprécier les situations bien complexes d'aujourd'hui. Notre travail sur l'histoire doit aider à la compréhension du présent. Les besoins d'une telle approche se font sentir particulièrement dans les périodes de crise où chacun cherche des repères.

Les bilans présentés par Yvette Cros et Thérèse François démontrent bien l'intérêt des syndicats, régions et départements, pour l'histoire et, c'est encourageant, la participation des actifs au colloque des facteurs à Nantes témoigne également de l'attente des jeunes générations pour l'histoire (165 participants dont 50 % d'actifs).

Comment travailler toujours mieux pour les militants ?

Nos travaux: colloques, conférences sont engagés très souvent à la demande de la fédération. Nos rapports avec celle-ci sont excellents, le président de l'IHS et d'autres membres du bureau ont eu plusieurs rencontres avec des membres du secrétariat fédéral, dont notre secrétaire générale, sur la communication, les archives, la formation.

Désormais une place est réservée à notre institut dans le journal fédéral, tandis que le site internet fédéral est toujours à notre disposition. Des priorités ont été fixées en commun pour le classement des archives.

Serge Lottier rappelait lors d'un récent CA, que « l'Institut n'a pas à traiter de l'actualité revendicative. Par contre, à partir de l'actualité, sans la juger, au travers de l'histoire, nous contribuons à la réflexion sur le présent ». Le CA propose qu'en 2014 nous n'organisions pas de nouveaux colloques, ni de publier de nouveaux livres, il nous appartient de vendre déjà ceux déjà parus (OET, Receveurs et Facteurs, sans oublier l'Histoire de la Fédération).

2014 nous amène son lot d'événements, autant d'occasions d'écrire, de nous exprimer. Dans un récent article du Relais, Bernard Bouche nous interpelle sur le contenu de nos interventions, particulièrement dans les congrès.

« N'avons-nous pas trop tendance à accuser les programmes scolaires de faire l'impasse sur des périodes, des dates de notre histoire, et les historiens d'en faire une interprétation qui ne prend pas en compte l'histoire sociale ... mais nous-mêmes, à la CGT, n'avons-nous pas trop tendance à faire référence à des dates (connues, acquises...) sans aller au bout de l'analyse des faits qui s'y rapp

2014, année de commémorations pour Michel Tacet dans son billet du Relais.

* La commémoration du centenaire de la 1^{ère} guerre : nombre de questionnements posés autour de cette guerre restent d'une grande actualité.

Les 26 et 27 novembre 2014 un colloque de l'IHS confédéral aura pour thème "Le syndicalisme à l'épreuve de la Première guerre mondiale". L'IHS Fapt y participera. Vos contributions écrites sont également attendues.

* Autre événement sur lequel notre attention doit se porter : les journées de février 1934 (6-9-12 février 1934), notamment celle du 12 février qui porta un coup aux visées fascistes en France. Il serait utile de relire l'article du Relais de mars 2004, Jean-Claude Lourdez y décrivait la situation de crise après 1929, et la brochure de Danièle Ledoux sur 1940, "Comment en est-on arrivé là ?".

* En 1944 : la section main d'œuvre immigrée des FTP, la MOI tombe le 21 février 1944 au Mont Valérien. "Ils étaient 23 étrangers mais nos frères pourtant", écrira Aragon. Ce massacre constitue une page tragique d'histoire qu'il convient de rappeler à sa juste mesure en ces temps où l'étranger est regardé comme l'ennemi.

* 15 mars 1944 : le programme du Conseil National de la Résistance est adopté. André Narritsens, du bureau de l'IHS confédéral, vient, sur ce sujet, de réaliser un remarquable travail. Une conférence sera donnée dans le prochain Relais. Un n° spécial sera consacré à ce sujet.



Thérèse François, Serge Lottier, Colette Duynsloeger, Elyane Bressol



Vue de la salle



Yvette Cros, Yveline Jacquet, Thérèse François, Alain Gibert, Serge Lottier



vue de la salle

* 1954 marque la fin de la guerre d'Indochine, avec la chute de Dien Bien Phu. La brochure de Maurice Desseigne "La Fédération CGT des PTT dans la guerre d'Indochine" est encore disponible.

* Cette année sera l'occasion de la commémoration du "40^e anniversaire du saint rouge" du 1^{er} novembre. La brochure écrite par Louis Viannet sur "L'Histoire de la fédération CGT des PTT en Algérie" doit éclairer nos lecteurs. Louis poursuit son cycle de conférences sur ce thème dans les différentes régions.

* Enfin le 40^e anniversaire de la grève de 1974 fait l'objet d'une série d'articles de Patrick Bourgeois dans le Relais. 1974 sera la plus grande lutte de l'histoire des PTT avec des acquis conséquents. L'enseignement majeur à retenir de ce conflit, c'est bien celui de la démocratie et l'unité syndicale avec ses soubresauts. Lors du colloque de Lyon en 2004, Louis Viannet dira sur la fin de la grève : "Il n'y a pas de ressentiment, en tout cas vis-à-vis de la CGT, le personnel lui a reconnu massivement le bon droit d'avoir respecté les discussions et les décisions démocratiques."

La soirée de l'été 2014 sera consacrée à la grève de 1974. Patrick Bourgeois est sollicité pour présenter cette conférence. Nous rappelons la brochure « La grande secousse », compilée à l'occasion du colloque de 2004 à Lyon à l'occasion du 30^e anniversaire de la grève d'octobre-novembre 1974.

*Autres travaux en cours :

Alain Gautheron travaille sur une biographie de Georges Frischmann.

Bernard Le Boisselier, François Briand (ouvrage collectif) : une histoire des lignes.

Hélène Laffait : une histoire de Paris Inter Archives.

Robert Gilles : l'histoire des Bureaux gares.

* Nous participerons aux journées de l'Institut confédéral qui auront lieu au Cap d'Agde : deux conférences sont prévues l'une sur : "la CGT dans les années 70/80", la seconde sur : "l'approche critique du libéralisme et ses avatars contemporains".

* La FNARH fêtera ses 30 ans en novembre 2014, nous y participerons.

* Des événements internationaux récents doivent nous interpeller.

Au Venezuela : les émeutes fascinantes du 12 février avec une médiatisation internationale contre un Venezuela soi-disant liberticide (bolivarien) rappellent ceux vécus en 1973 par le Chili... La situation en Centre Afrique et la gravité de la situation mondiale à propos de l'Ukraine...

Face à des situations de crises guerrières, de quelles analyses et réflexions se prévaut la CGT pour affirmer et défendre son engagement en faveur de la paix ? Alphonse Véronèse vient d'écrire un article pour Les Cahiers d'histoire sociale (septembre 2013), dont voici un extrait qui vient bien à propos :

«En tout lieu et en tout temps, les guerres sont destructrices... elles accroissent les dangers et cumulent les handicaps, en pertes humaines, en cassures relationnelles, en régressions sociales et économiques. Elles conduisent des millions de personnes à fuir leurs pays et à se réfugier à l'étranger, la démocratie si souvent invoquée en sort défigurée. Pour la CGT, cela procède d'un long combat qui, de génération en génération, la situe comme une force sociale éprise d'internationalisme, de solidarité et de fraternité entre tous les peuples de la planète... La CGT se mobilise, dénonce et condamne toute tentative d'intervention s'affranchissant du droit international».

En France : le tournant pris par François Hollande en 2013, tournant à droite particulièrement en ce début d'année 2014 avec le pacte de responsabilité, le projet de marché transatlantique, nous interpelle. Rappelons nos brochures sur la montée de "l'Extrême droite en France et en

Europe", de même que la brochure de l'IHS sur "le Front national démasqué par l'Histoire" qui a fait suite au colloque de janvier 2013.

* La Fédération organise deux journées en direction des jeunes les 10 et 11 avril prochain. Rachel Beausejour a contacté Serge pour que l'IHS donne une conférence le 10 au soir sur l'Extrême Droite.

* A la FAPT et chez les fonctionnaires, de nouveaux sacrifices sont demandés. Maurice Desseigne a travaillé sur un article d'une dizaine de pages dans lequel il reprend toutes «les attaques contre le statut des fonctionnaires et le service public des PTT». Ce document sera publié en supplément au Relais de juillet.

* Enfin je terminerai ce rapport par ce qui a été au centre de nos activités en 2013, le Colloque sur le Facteur et son devenir. Nous avons souligné le succès qu'il a remporté. Les débats durant tout le colloque, et particulièrement pendant la table ronde, ont bien mis en perspective la riche histoire sociale des facteurs avec le devenir des facteurs d'aujourd'hui.

Chers camarades, notre Assemblée Générale a vocation à donner son avis sur l'activité 2013 mais également à s'exprimer sur les propositions que nous venons de faire pour 2014.

Le débat a permis de constater que chacune et chacun s'investissaient dans les travaux en cours, avec la volonté d'apporter un éclairage historique toujours plus performant, pour aider à la réflexion sur l'actualité.

Alain Gibert, président de la FNARH, a remarqué l'importance de nos travaux et s'est félicité de nos

excellentes relations. Elyane Bressol, présidente de l'IHS CGT, et Colette Duynslaeger, secrétaire générale de la Fédération, chacune avec ses mots, ont exprimé «leur fierté d'appartenir à l'IHS-CGT-Fapt». Colette ajoutera que le sondage, commandé par la fédération, montre que les syndiqués CGT s'intéressent à nos publications. Quant à Elyane, elle est revenue sur l'importance des liens entre les instituts avec leurs organisations, confédération, fédérations ou unions interprofessionnelles, même si nous travaillons en toute autonomie pour produire une histoire de qualité et pour donner des outils pour les militants d'aujourd'hui.

Étaient également présents : Mme Jacqueline Clec'h de la FNARH, et notre ami Jacques Legoff de LSR qui nous a écrit un texte exhaustif sur les «Bonnetts rouges».

Yvette Cros, trésorière, a dressé le bilan financier, l'année 2013 présente un léger déficit, compte tenu des investissements conséquents dans la publication de nos derniers livres, l'équilibre est déjà retrouvé au moment de cette AG 2014. Quant aux adhérents à jour de leurs cotisations (adhésion IHS et Relais), ils étaient au nombre de 390, dont 16 adhésions nouvelles et 70 syndicats. Le quitus a été donné à la trésorière par Geneviève Soulard au nom de la CFC.

L'histoire étant continuellement en construction le président de séance appelle l'assemblée à s'appuyer sur les travaux d'hier, le débat d'aujourd'hui, afin d'élargir le panel pour l'étude de l'histoire de notre fédération en ayant toujours le souci de faire partager nos travaux au plus grand nombre.

Bernard BOUCHE

Les adhérents de l'IHS-CGT-Fapt : une constante progression.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Fédération	1	1	1	1	1	1
Unions régionales	13	14	14	13	17	18
Syndicats	84	95	93	95	101	98
Sections	8	9	7	4	6	4
Individuels	429	424	484	506	501	524
Total	535	543	601	619	626	645

«Le facteur et son devenir», la vente du livre continue

Il a été mis en vente lors du dernier CCN de la CGT à Montreuil. Le 18 février, la commission exécutive départementale de Loire Atlantique a accueilli le comité d'histoire du département et l'IHS-FAPT. Trente participants et une heureuse initiative. En effet, chaque section représentée a pris en compte un certain nombre de livres correspondant à son importance ; le suivi est assuré par le syndicat. C'est sans doute une démarche à suivre !



Au CCN de la CGT à Montreuil



À Nantes

Archiver est un acte militant !

Dans la NVO du 24 janvier 2014, Aurélie Mazet, responsable des archives confédérales à l'IHS-CGT, répond à quelques questions, que concernent aussi notre Institut CGT-FAPT.

nvo : Quelle est l'importance des archives des organisations de la CGT pour l'histoire ?

Aurélie Mazet : A chaque instant, les organisations de la CGT produisent des archives. Sans leur classement et leur sauvegarde, il n'y a pas d'histoire possible. Archiver est une responsabilité de toute l'organisation, c'est un acte militant !

Comment construire les transformations sans la prise en compte des expériences du passé ? Il est donc indispensable de préserver, de conserver la mémoire collective que sont nos archives, sources exceptionnelles pour comprendre l'évolution de la société.

Comment faire le tri des documents ?

Archiver, ce n'est pas tout conserver ou tout jeter ! C'est savoir trier. Tous les documents ont un intérêt : les tracts, les affiches, les banderoles, les cahiers de notes manuscrites, les PV de réunions, les comptes rendus de congrès, les déclarations, les enregistrements sonores ou audiovisuels, les

courriers et courriels. Chaque organisation est responsable des archives qu'elle produit. L'IHS-CGT peut conseiller ponctuellement et organiser à Courcelle une formation de «sensibilisation aux archives».

Comment conserver les documents importants ?

On entend dire qu'«avec l'informatique et la numérisation, il n'y aura plus de problème d'archivage». Des idées reçues ! Ce n'est pas la date, la forme ou le support qui déterminent si un document doit être conservé, mais son contenu informatif, juridique et/ou patrimonial. L'original doit toujours être conservé.

Le syndicalisme à l'épreuve de la Première Guerre mondiale

L'IHS-CGT et le Centre d'histoire sociale du XX^e siècle de l'université de Paris 1 organisent un Colloque à Paris les 26 et 27 novembre 2014. Des contributions écrites sont recherchées. Nous y reviendrons sur ces années dans un prochain Relais.

Notre IHS-FAPT publie ci-contre sa première contribution, avec cette photo inédite : Le central téléphonique -Cagnas- de la batterie de St Quentin dans l'Aisne. Merci à Myriam Bellino.



Cagnas, Central téléphonique de la batterie de Saint Quentin

La vie de l'IHS...

Intervention de Paulette ZAGANIACZ, représentante de l'IHS-CGT-Fapt à l'Assemblée Générale de Libération Nationale PTT du 14 février 2014

Chers amis,

Suite à votre invitation, c'est avec bonheur que j'ai accepté la proposition de l'Institut d'histoire sociale FAPT de le représenter à votre assemblée. En effet, vous êtes celles et ceux qui essayez de porter à la connaissance des générations actuelles les valeurs d'une des pages les plus glorieuses de notre histoire. Celle qui a permis de sortir des années noires de l'occupation et de la collaboration. Ces pages ont été écrites par des milliers d'hommes et de femmes des PTT, dont plusieurs centaines sont morts en déportation, torturés, fusillés pour que nous retrouvions la lumière. Dans ce cadre, le livre de Charles Sancet*, que nous félicitons pour ses recherches, est à mettre à l'actif des travaux que réalise votre association pour que la connaissance du sacrifice de ces femmes serve aujourd'hui le combat toujours nécessaire contre la « bête immonde ».

La résistance, c'est aussi cet élan vers le progrès et la démocratie sociale que l'on retrouve dans le programme du CNR dont nous allons, cette année, commémorer le 70^e anniversaire. Pour ce qui concerne la CGT et ses instituts d'histoire sociale, nous allons nous investir pour montrer les racines de ce programme, les débats qui ont eu lieu, les compromis acceptés par toutes les composantes allant de la droite non collaborationniste aux communistes et la participation de la CGT réunifiée.

La mise en œuvre d'une bonne partie de ce programme tout de suite après la libération a permis de doter la France d'acquis sociaux encore novateurs. Les puissances financières et patronales mesurent bien l'enjeu de ces acquis, point d'appui pour de nouvelles conquêtes. C'est pourquoi ils les attaquent sans vergogne.

Nous profitons de notre présence ici pour vous dire que nous serons au coude à coude avec vous pour donner un maximum d'ampleur à la commémoration du programme du CNR.

Pour ce qui concerne la CGT, son institut d'histoire confédéral donne le 18 mars de 14 à 16 heures à Montreuil une conférence sur les enjeux du

CNR et de son programme. Nous vous invitons à y participer, y compris pour enrichir les débats.

Le programme du CNR, ce n'est pas seulement les questions économiques, c'est aussi des choix de société où la démocratie sera le moteur de tous progrès porteurs d'égalité, de liberté et de fraternité. C'est dire si nous devons nous engager dans la bataille contre la poussée actuelle de toutes les forces ultra réactionnaires, elles rappellent - bien que l'histoire, dit-on, ne se répète jamais - sous certains aspects le début des années 30, période de crise économique et de la montée des factieux qui cherchaient à occuper la rue jusqu'à provoquer une émeute le 6 février 34.

C'est dire si l'histoire de la résistance, ses acquis, mettant au pas la vieille droite réactionnaire d'avant-guerre peuvent nous aider à faire réfléchir sur le présent et l'avenir. Comme dit la chanson « regarder derrière pour ne rien oublier », l'histoire « c'est là où le futur grand ».

Nous sommes donc, vous et nous au coude à coude, chacun à notre créneau pour aider à accélérer l'histoire dans le bon sens... notre bon sens.

Pour ce qui concerne notre institut, d'autres initiatives sont et vont être prises pour aller dans cette direction. Brièvement, nous avons publié en 2011 l'histoire de la fédération de 1945 à 1981 à laquelle a d'ailleurs collaboré Charles Sancet, toujours d'actualité et pour longtemps je l'espère. En 2012 et 2013, ont été écrits et publiés par notre IHS un livre sur les ouvriers d'Etat dont l'auteur est Raphaël Guibert et un livre sur les receivers sous la direction d'André Bran-

Les Femmes
des PTT
et
la Seconde
Guerre mondiale

Charles Sancet

Préface de Laurence Thibault



LES OUBLIES DE L'HISTOIRE

Editions Tirésias

geon, animateur du groupe de travail qui a travaillé sur le livre, et enfin les livres consécutifs au colloque sur « le facteur et son devenir ». Le début de leur vente est à l'image du colloque qui a connu un immense succès. Nous allons consacrer du temps à la diffusion de tous ces livres, car il ne suffit pas de travailler sur notre histoire, encore faut-il la faire partager à celles et ceux qui sont confrontés avec le présent si l'on veut qu'elle soit utile.

D'autre part, on sait que toute commémoration permet de s'interroger sur le présent ; nous allons donc nous investir sur les années 1914, 1944 et 1974 et poursuivre dans notre revue « le Relais » la publication de nos recherches historiques.

Voilà, chers amis, les quelques mots que nous voulions vous dire. Poursuivez votre noble tâche au moment où nous en avons tant besoin. Merci.

* A commander à Libé Nationale PTT BP 88
94290 Villeneuve le Roi - Prix 25 €

La vie de l'IHS...

« Survivante du tramway d'Oradour »

Emouvante et inoubliable leçon de courage et de lutte. Camille Senon m'avoue avoir hésité longtemps avant de laisser la plume de Guy Perlier ¹, « parcourir sa vie ».

« Ma vie c'est la lutte. En militant, j'ai tracé le sillon de mon existence, une vie de femme libre, célibataire, sans richesses matérielles, sans véritable famille non plus. Ça n'a pas été sans souffrance, sans frustration. Je suis heureuse malgré tout : ma vie a un sens, un but qui la dépasse. »

Cet extrait de ton parcours de vie te reflète admirablement. Depuis ce terrible 10 juin 1944 à Oradour-sur-Glone où une partie des tiens disparaît dans le massacre, ta vie a pris un sens, un but qui te dépasse. Depuis 70 ans, tu n'as eu cesse de combattre le racisme, la xénophobie, le fascisme, les thèses négationnistes et révisionnistes. A l'heure de la retraite, tu es la grande voix incontournable du devoir de mémoire en Limousin, notamment auprès des collégiens et lycéens.

"Je me suis trouvée au cœur d'événements qui m'ont obligée à changer le cours de ma vie, à m'engager. Pour moi le combat syndical et politique est totalement inséparable de mon combat pour la mémoire."

En janvier 1953, tu témoignes au procès de Bordeaux.

"Oui. On juge en quelque sorte des lampistes. Les principaux responsables du massacre sont absents du procès. Pour l'ensemble des familles, on tue une deuxième fois leurs êtres chers.

Le problème des Alsaciens et de l'amnistie pour les « Malgré-nous » est très mal vécu à Oradour."

Dans la continuité d'Oradour, tu t'engages dans la lutte pour la paix, en particulier, pour la paix en Algérie : soutien à René Boyer, militant des Chèques pour son refus de combattre en Algérie, et tu demeures à jamais meurtrie par ce nouveau massacre perpétré par les forces de police, le 8 février 1962 au métro Charonne. 2 de tes proches camarades perdent la vie : Anne-Claude Godeau et Jean-Pierre Bernard.

"On a eu, avant, la lutte pour la paix en Indochine, tout le combat pour soutenir Henri Martin. Puis pour la paix en Algérie je me trouve, à nouveau, directement en prise avec ces événements."

Ta vie, c'est la lutte. Je découvre la forme de celle menée avec ta maman et le comité des mal-logés, après ta mutation à Paris.

Incroyable. Vous avez, au début des années 1950, squatté un immeuble, Boulevard Haussmann dans le 8^e !

« Oui. C'est un ancien hôtel particulier de caractère appartenant à une compagnie d'assurances. Leur objectif est de le détruire pour construire des bureaux. C'est illégal compte-tenu de la crise du logement après guerre.

Le responsable de la Compagnie d'Assurances assure être intervenu auprès du Préfet de Police de Paris pour lui signaler le squatte de l'immeuble par des Algériens. C'est avant la guerre d'Algérie, et déjà, le racisme. Les CRS nous délogent à 6 heures du matin. Un épisode parfois cocasse ! Avec étonnement, le commissariat du 8^e, voit arriver des Français de souche. »

Bien sûr, tu leur parles d'Oradour ?

"Evidemment. Le commissaire répond : « Ah, c'est terrible. »

Je lui réplique : comme vous, ils obéissaient aux ordres. Il n'apprécie pas !"

Secrétaire Générale du syndicat CGT des Chèques - CNE pendant 20 ans, tu en as vécu des luttes !

Paris Chèques est le phare de celles des femmes pour le respect de leur dignité, l'amélioration des conditions de travail, la réduction du temps de travail pour mieux concilier vie familiale et professionnelle.

"Après 1968, les actions pour leur droit à disposer de leur corps, pour la légalisation de la contraception et de l'avortement, ne vont pas sans débats animés au sein de la CGT !

À mon arrivée à Paris Chèques en 1950, nous étions 5500. Puis, en 1969, avec le développement du trafic, 13900, plus la CNE.

Pendant la période de la guerre froide, l'action est difficile, les conflits rudes. Le pic de la répression syndicale et des sanctions quasi quotidiennes à l'encontre des militants CGT se situe dans les années 1948-1953, après la scission.

En 1952, Odette, la secrétaire de section est sanctionnée : 6 mois de mise à pied et déplacement à La Roche-sur-Foron en Haute-Savoie. Après son départ, des inspecteurs dirigent la section syndicale, secondés par de jeunes militantes inexpérimentées.



1953 est notre grande école de la lutte syndicale.

En 1955, à la création des syndicats de branches à Paris, la Fédé veut des femmes à la direction du syndicat. Je deviens secrétaire générale avec un important collectif autour de moi, dont un jeune inspecteur, interdit de présentation au concours de l'ENA, parce que communiste.

Les femmes, jeunes filles ou mères de famille, ont tellement de problèmes qu'une action spécifiquement féminine s'impose. Parfois, notre activité relève plus de celle d'assistante sociale que du syndicalisme, sur les problèmes particuliers : enfant malade, baisse de note, éloignement du domicile, congés de maladie ...

Les nombreuses luttes et succès revendicatifs jalonnent les « 30 Glorieuses ». Et surtout, nous obtenons l'ouverture d'une garderie puis d'une crèche.

Et, il y a la lutte contre les cadences, pour les revendications générales...

Je décide de passer le relais aux jeunes militantes lors du congrès prévu en novembre 1974. Reporté pour cause de grève ! Enthousiastes, elles confectionnent de grandes fleurs en papier, et nos revendications s'épanouissent pendant un mois, au cœur des manifestations."

Retour en 2014 : « Demain, il y a un manif... Je trouverai là-bas un bras secourable qui m'aidera à commencer le défilé. Je m'arrêterai à ma place habituelle, à l'angle du boulevard Louis Blanc et du boulevard Gambetta, à la station Mairie du trolley. Je pourrai m'y asseoir et voir passer la fin du cortège... Allez-y, la lutte continue ! »

18 mars 2014, 10H30, manif à Limoges contre le pacte de responsabilité. Comme dans la conclusion du livre, Camille prend le départ.

Nicole Chalot

1. Docteur en histoire contemporaine, animateur de la Délégation Territoriale (87) des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD).

La CGT-PTT en Algérie de 1945 à l'indépendance

Ce n'est pas la première fois que nous évoquons ce sujet dans Le Relais, la narration de cette période historique, commune à la France et à l'Algérie, commune à notre syndicalisme CGT-PTT et plus tard nos relations avec l'UGTA (relire notamment les Relais n° 49-50-51).

Les conférences, sur ce thème, à l'initiative de la Fédération et de l'Institut d'Histoire Sociale, continuent avec leur inlassable animateur Louis CARDIN, membre du Conseil d'Administration de l'IHS.

Après la présentation du syndicalisme CGT dans une colonie françai-

se, la seconde partie de ces conférences concerne plus particulièrement les militants dans la tourmente : répression, arrestations, tortures, déportations et expulsions pour ces cégétistes ; l'un d'entre-eux Roland Siméon, secrétaire départemental CGT-PTT de Constantine, officier de l'Armée de Libération Nationale, sera tué au maquis, durant la guerre imposée par la France au peuple algérien.

C'est donc l'occasion d'entendre des témoignages, de mettre un visage sur certains noms, lors de la rencontre avec ces auteurs ou d'écouter

les récits des membres de leurs familles.

Après Marseille (10 février 2011), Lyon (20 juin 2012), Limoges (5 avril 2013), Montpellier (22 novembre 2013), Rennes (14 février 2014), il y aura sans doute Toulouse et peut-être d'autres rendez-vous en cette année du 60^e anniversaire de l'insurrection du 1^{er} novembre 1954.

N'hésitez pas faire connaître ces conférences dans votre entourage et plus particulièrement dans les syndicats concernés.

Le Relais



Montpellier : Pierre Pradel, responsable de l'Association Nationale des Pieds Noirs Progressistes et leurs Amis ; Fernand Gallinari fils du militant Georges, secrétaire du Syndicat CGT-PTT d'Alger ; Michel Domenech, fils de Henri du Syndicat CGT-PTT d'Alger, et son épouse Sakhina.



Rennes : Louis Cardin, André Domenech et son épouse Fernande domiciliés à Redon(35), où leur père Henri a vécu après son expulsion d'Algérie en 1956.

Notes de lecture ... et aussi relecture

Le Relais vous invite... à relire quelques pages de nos publications*, riches d'enseignements pour hier comme aujourd'hui. Elles concernent cette fois, la Communauté Economique Européenne (ex-Marché Commun), à quelques mois des élections au Parlement Européen.

En 1957, la CGT affirme déjà que «L'Europe des travailleurs ne peut être celle des monopoles capitalistes», tandis qu'un ancien président du Conseil, Paul Raynaud, déclare que «Pour bien se préparer à entrer dans le Marché Commun, il fallait mettre un terme aux mesures sociales». Au XVI^e congrès fédéral d'avril 1957, G. Frischmann dénonce ce traité : «la menace d'europeennisation des télécommunications et des services postaux doit décupler nos forces et éveiller rapidement l'esprit à ce sujet».

En 1972, lors de l'élargissement de la CEE, la CGT estime que «Les travailleurs ont toutes les raisons de voter NON».

Le 10 juin 1979 a lieu la première élection du Parlement Européen au suffrage universel. La CE de la CGT et aussi celle de notre fédération réaffirment leur opposition à l'extension de l'intégration européenne, en rappelant que celle-ci se réalise contre l'intérêt des peuples et pour le bénéfice exclusif des grandes entreprises. Enfin, ne résistons pas à relire un extrait de ce qui deviendra l'«appel de Cochin» du 6 décembre 1976 : «Il est de fait que cette communauté tend à n'être qu'une zone de libre-échange favorable aux intérêts étrangers les plus puissants, mais qui voue au démantèlement des pans entiers de notre industrie, laissée sans protection contre les concurrences

inégaies, sauvages. On ne saurait demander aux Français de souscrire ainsi à leur asservissement économique, au marasme et au chômage.» signé Jacques Chirac, président du RPR...

Puis c'est le Traité de Maastricht en 1992, condamné aussi par la CGT. Il installe la politique libérale...

Enfin, le 29 mai 2005, les français rejettent à 55% le traité constitutionnel européen. Une légitimité démocratique tente de s'affirmer, elle sera bafouée. C'est un tournant dans l'Histoire de France.

Quelle suite allons nous écrire ? C'est l'histoire au présent, que d'autres étudieront !

Bernard BOUCHE

(*) Histoire de la Fédération CGT-PTT de 1945 à 1981, pages 183- 304- 368- 373- 374- 456- 513- 520 et les Relais n° 20 et 34.